

## La Fondation de France lance France 2i

### Fonds à impact : une nouvelle façon d'agir pour l'intérêt général

Au-delà de la finance dite solidaire et des investissements socialement responsables (ISR), des stratégies plus volontaristes émergent pour renforcer l'impact social et environnemental. En tant qu'acteur de référence de la philanthropie, la Fondation de France franchit un cap important avec la création d'un fonds à impact appelé France 2i (France invest impact) de 100 millions d'euros. C'est l'amorce d'un véritable changement de modèle dans le secteur de la philanthropie car il s'agit d'une nouvelle façon d'agir au service de l'intérêt général.

« Avec le fonds à impact, nous allons accompagner le développement de structures ou d'initiatives qui imaginent de nouveaux outils pour lutter contre le changement climatique, favorisent l'insertion, améliorent les conditions de vie, réduisent les inégalités, contribuent à une croissance durable et partagée... Les ODD [objectifs de développement durable] étaient déjà au cœur des actions menées par la Fondation de France dans le cadre de ses programmes ou par les fondations qu'elle abrite. Ils le sont désormais aussi dans ses choix financiers », souligne Axelle Davezac, directrice générale de la Fondation de France.

#### Fonds à impact et missions sociales : une action puissance 2 pour l'intérêt général

Le fonds à impact social et environnemental appelé France 2i est, pour la Fondation de France, un outil nouveau et totalement complémentaire à ses actions de mécénat. Historiquement, une fondation cherchait à optimiser les revenus de ses placements pour maximiser les moyens disponibles pour ses missions sociales.

Ce fonds à impact représente une évolution majeure du modèle car il s'agit d'investir directement dans des structures qui œuvrent pour des projets d'intérêt général. Sur les six prochaines années, 100 millions d'euros seront consacrés pour moitié à des investissements dans des sociétés dont les activités ont un impact sur le plan social et/ou environnemental, et l'autre moitié sera constituée de parts dans des fonds à impact qui soutiennent par exemple la création d'infrastructures dans de nouvelles énergies. Ainsi, le fonds France 2i privilégiera l'accompagnement, en tant qu'actionnaire minoritaire mais actif, de projets ambitieux susceptibles de provoquer des changements significatifs, voire systémiques de nos modes de vie, de production et de consommation.

« C'est un pas important que nous franchissons aujourd'hui avec le lancement du fonds France 2i. L'idée est simple : passer de la cohérence entre notre gestion financière et nos missions sociales à une multiplication de notre impact. Autrement dit, développer la part de placements utiles et d'intérêt général », explique Olivier Neumann, directeur financier de la Fondation de France.

Pour mesurer l'impact des investissements financiers, la Fondation de France s'appuiera sur un comité d'évaluation, sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Et pour la première fois, c'est l'évaluation de l'impact social ou environnemental qui constituera la première étape de sélection des structures.

#### La transposition des outils du capital investissement au service d'un impact social ou environnemental

Le fonds à impact s'appuie sur les outils du capital investissement, avec une logique de « capital patient » pour des investissements à moyen ou long terme.

Pour gérer ce fonds, la Fondation de France a décidé de travailler avec la société d'investissement et de gestion RAISE. Cette société possède une solide expérience en *private equity*, et son modèle de partage des bénéfices contribue à l'intérêt général, en cohérence avec les valeurs et l'expérience de la Fondation de France. Une équipe dédiée RAISE Impact sera créée pour assurer la gestion du fonds à impact France 2i.

## À propos de la Fondation de France

Chacun de nous a le pouvoir d'agir pour l'intérêt général. Cette conviction est, depuis 50 ans, le moteur de la Fondation de France. Chaque jour, elle encourage et canalise les envies d'agir, avec un objectif : les transformer en actions utiles et efficaces pour construire une société plus digne et plus juste.

La Fondation de France a développé un savoir-faire unique, en s'appuyant sur les meilleurs experts, des centaines de bénévoles et des milliers d'acteurs de terrain, dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation... Elle intervient de deux façons : à travers ses propres programmes d'actions et en facilitant le travail de 857 fondations qu'elle abrite. Elle soutient ainsi près de 10 000 projets chaque année.

La Fondation de France est le premier réseau de philanthropie en France, présente sur tous les territoires. Indépendante et privée, elle ne reçoit aucune subvention et n'agit que grâce à la générosité des donateurs et des testateurs.

[www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org) / [@FondationFrance](https://twitter.com/FondationFrance)

**Contact presse - Fondation de France** : Vanessa Hendou - [presse@fdf.org](mailto:presse@fdf.org) / 01 44 21 87 47



## À propos de Raise

Fondé en 2013 par Clara Gaymard et Gonzague de Blignières, le Groupe RAISE s'organise autour de quatre activités complémentaires : RAISE Investissement, RAISE REIM, RAISE Ventures et le Fonds de dotation RAISESHERPAS.

- RAISE Investissement, une société de capital développement de 410M€ ciblant les ETI à fort potentiel de croissance et prenant des participations comprises entre 10 et 50M€ ;
- RAISE REIM, une société de gestion de portefeuilles dédiée à l'immobilier, dont le premier véhicule est doté d'un capital de 216M€ ;
- RAISE Ventures, une société d'investissement de 60M€ ciblant les startups innovantes, au sein duquel est intégré RAISE Media Investment, une société d'investissement media ;
- RAISE Impact, une société d'investissement dotée de 100M€ dédiée à l'investissement dans des projets à impact à travers l'accompagnement de PME et de startups à mission ou en transformation ;

Le Fonds de dotation RAISESHERPAS, une structure philanthropique dotée de plus de 22 M€ permettant d'accompagner, de financer et de mettre en réseau des startups afin de les aider à bâtir des aventures pérennes.

Le Groupe RAISE repose sur un mécanisme de financement conjuguant rentabilité et générosité puisque les équipes d'investissement donnent 50% de leur intéressement afin de financer le Fonds de dotation RAISESHERPAS. Ce dispositif pionnier en France permet de créer un écosystème vertueux, mêlant les grands groupes et institutionnels actionnaires, les ETI et les startups. Adresse mail / Compte Twitter

Pour en savoir plus : [www.raise.co](http://www.raise.co)

**Contact presse - Raise** : Elisa Chenailler - [elisa.chenailler@raise.co](mailto:elisa.chenailler@raise.co) / 01 84 17 27 85